

Volley

Le club réclame 2 M€ à son ancien président

Sur le parquet, rien ne va pour Beauvais en ce début de saison en Elite. Côté finances, le club espère une bouffée d'oxygène en s'engageant sur le terrain judiciaire face aux errements de la gestion passée.

LE BOUC VOLLEY, relégué de Ligue A en National 2 en septembre 2016 en raison de ses déboires financiers*, a entamé une procédure d'assignation en justice de Joël Thiébaud, le président historique du club jusqu'à sa démission le 30 juin 2014. Également visé par l'action du Bouc : Jean-Louis Vogel, l'ex-commissaire aux comptes décedé en mai 2015 mais désormais représenté par ses héritiers et des assurances.

Le club leur réclame près de 2 M€ de dommages et intérêts, l'un pour sa gestion très particulière du club vainqueur de la Coupe de France en 2008, l'autre pour avoir été délaissant dans ses opérations de contrôle des comptes sous l'ère Thiébaud et n'avoir tiré la sonnette d'alarme (déclenchement de la procédure d'alerte) que le 4 août 2014, plus d'un mois après la prise de fonction (NDLR : le 1^{er} juillet) de l'actuel président Eric Battaller.

UN RAPPORT ACCABLANT

Pour lancer leur démarches, Eric Battaller – qui n'a pas souhaité s'exprimer sur le sujet hier – et le club s'appuient sur l'audit qu'ils viennent de recevoir. Cet audit complet des comptes, réalisé par un expert judiciaire, avait été ordonné par le TGI de Beauvais le 5 mars 2015 à la demande du Bouc Volley et portait sur les exercices clos aux 30 juin 2011, 2012, 2013 et 2014. Le club a mandaté un huissier de justice muni d'un mandat de justice assignation aux deux parties, qui ont huit jours pour se manifester. Au-delà de ce délai, le tribunal sera



Beauvais, le 24 juin 2014. La passation de pouvoir entre Joël Thiébaud (à gauche), président démissionnaire, et Eric Battaller, son successeur, était intervenue lors d'une assemblée générale extraordinaire du Bouc.

saisi du dossier. On devrait donc en savoir plus en fin de semaine. Dans tous les cas, l'ancien président du Bouc se retrouve dans une fâcheuse posture, pointé par un rapport accablant.

En cause, ses agissements et les libertés qu'il a prises avec le budget du club. En dépit des statuts du club stipulant qu'il est membre du conseil d'administration et membre du bureau étaient « gratuits », Joël Thié-

baut s'est octroyé un salaire net de 2 500 € – en tant que manager général – de juillet 2006 à décembre 2009. Entre ces salaires et les notes de frais afférentes, il a ainsi touché plus de 250 000 € du Bouc Volley, qui pourrait également avoir pris en charge la couverture de la mutuelle pour lui et sa famille.

Déjà en porte-à-faux pour avoir mis en location à la charge du club des appartements (pour les joueurs et le staff) lui appartenant ou appartenant à des SCI dont il était le gérant (près de 300 000 € depuis 2003), il devra expliquer la très mystérieuse association Beauvais Promotion. Créée le 1^{er} mars 1998 et domiciliée à Saint-Martin-le-Neud chez Jacky Houbiron, comme l'indique le site Société.com, Beauvais a perçu du club, par exemple, plus de 230 000 € pour l'exercice 2012-2013 et 137 500 € en 2013-2014. Au

total, entre 2006-2007 et 2013-2014, plus de 1 M€ a ainsi transité du compte du Bouc vers celui de Beauvais Promotion, le tout sans facture ni convention. Qu'est devenu cet argent ? La justice devra déterminer s'il y a eu enrichissement personnel ou complément financier – sans cotisations sociales – pour les joueurs. Sans parler des honoraires versés par le club au cabinet d'experts-comptables EFG Conseils, présidé par... Joël Thiébaud qui, contrairement à ce qu'il affirmait, « n'est pas et n'a jamais été expert-comptable » – comme l'a précisé l'ordre des experts comptables région Picardie-Ardenne dans un courrier, en janvier 2015.

VIN D'HONNEUR

De 2008 à 2014, ce cabinet (en activité pendant treize ans avant d'être radié le 3 octobre 2014) a travaillé pour le Bouc présidé par Joël Thiébaud, ce qui pose une double question : celle de l'impartialité et celle de la « gratuité » de la fonction de président. Un président qui a tenté d'octroyer des contrats de marketing pendant un temps à une société dirigée par sa compagne, embauché un de ses fils en tant qu'entraîneur, bien que ne possédant pas les diplômes requis, et même obtenu du Bouc une participation de 1 500 € pour le vin d'honneur du mariage de son autre fils en 2013...
V.M.

* Quelques semaines après le départ de Joël Thiébaud, le Bouc Volley avait annoncé un déficit de 231 000 € pour les comptes clos au 30 juin 2014 alors que Thiébaud était encore président.

Football RÉGIONAL 1

Francis Massampu a du répondre Rétrogradé en réserve, l'ex-joueur de L 1 cartonne avec Beauvais.

FIGURÉ AU VIF ! Non utilisé, samedi soir, lors de la victoire contre Furiani-Agliani (4-0), en National 2, Francis Massampu a ensuite été envoyé par son entraîneur, Thierry Bocquet, en équipe réserve (R1), dimanche, pour la première fois de la saison. Loin de vivre cela comme une punition, l'attaquant en a profité pour inscrire son premier triplé sous ses nouvelles couleurs et offrir, ainsi, un succès précieux aux siens, à Longueau (2-3).

« Ne pas être entré en jeu avec l'équipe première est forcément une frustration », avoue celui qui est arrivé de Mantes (CEA), cet été. « En marquant en réserve, j'ai simplement voulu montrer que je sais être professionnel », insiste-t-il. Thierry Bocquet, de son côté, apprécie le comportement de Massampu. « Ce triplé

victorieux est la bonne réponse que j'attendais de sa part. Il faudra continuer », prévient-il.

RETROUVER

UNE PLACE DE TITULAIRE

Titulaire lors des cinq premiers matchs de National 2, le joueur de 25 ans a disparu du onze de départ en championnat depuis trois rencontres, et son compte reste bloqué à un but, inscrit contre les Lustrans Saint-Maur, lors de la 4^e journée (3-2). Trop peu au regard du pedigree de Francis Massampu, l'une des recrues estivales au parcours le plus clinquant.

Formé à Valenciennes, Massampu y signe son premier contrat professionnel et dispute 8 matchs de Ligue 1 avec le club nordiste, entre 2010

et 2014. Il est alors considéré comme un espoir prometteur par ses dirigeants. Malheureusement pour lui, une grave blessure stoppe sa progression. « En un an, j'ai été victime de deux ruptures des ligaments croisés à la même jambe. Je n'ai jamais vraiment retrouvé mon niveau après ça », souffle-t-il.

A Beauvais, Massampu espère relancer sa carrière, mais il doit encore progresser, selon son entraîneur. « Depuis le début de saison, Francis est insuffisamment dangereux et pas assez attiré par le but », décrypte Thierry Bocquet, pour expliquer sa mise sur le banc. « C'est à moi de prouver que je peux être meilleur et redevenir titulaire, tout simplement, mais je ne vais pas lâcher », promet Massampu.
M.R.



Margny-les-Complègne, le 23 septembre. Francis Massampu (en bleu), lors du 4^e tour de Coupe de France, n'avait pas marqué.